Nos morts

Autor(en): **Flury, Ph. / H.B.**

Objekttyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **86 (1935)**

Heft 11

PDF erstellt am: **26.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

d'espèces ligneuses la fait ressembler beaucoup à certaines forêts du Jura sises sur des sols superficiels. L'aspect des forêts voisines est totalement autre. Nous y trouvons le pin sylvestre et le chêne pubescent. Cette différence fondamentale est due à l'action de l'homme. Le massif de la Ste-Baume, autrefois propriété d'un couvent, a toujours été respecté et a pu se maintenir à l'état primitif. Les forêts communales et particulières qui l'avoisinent ont, en revanche, été soumises à des exploitations intensives et au parcours. Malheureusement, on commence à couper dans cette forêt aussi et à y introduire, par plantation, des pins. Ces opérations ont comme conséquence un mouvement régressif de la végétation. Ne pourrait-on pas former une réserve de cette forêt curieuse et la laisser dans son état primitif ? Ce type de forêt soulève différentes questions qui seraient intéressantes à étudier de près, savoir : Est-ce que la forêt de la Ste-Baume ne représente pas un « climax » de la région ? Les peuplements avoisinants ne sont-ils pas des stades de régression qui pourraient être ramenés peu à peu au climax ?

Entre Barjols et Aups, nous visitons encore la forêt communale de Fox Amphoux, un taillis simple de chêne pubescent, et la forêt domaniale de Pélenq, un taillis de chêne vert. Ces forêts sont traitées à la révolution de 22 à 25 ans. Le bois y est réduit en charbon sur place. *E. Hess.*

NOS MORTS.

† M. Gustave Huffel, ancien professeur à l'Ecole nationale des eaux et forêts, à Nancy.

Le 5 août est décédé à Nancy, à l'âge de 77 ans, Monsieur le professeur *G. Huffel,* qui enseigna pendant de nombreuses années à l'Ecole nationale des eaux et forêts, à Nancy.

Pendant la première période de son activité comme sylviculteur, il passa deux années à Bucarest, où il avait été appelé comme conseiller technique, par le gouvernement roumain.

Après son retour en France, il fonctionna, pendant quelques années, comme agent forestier et fut chargé de plusieurs missions spéciales. Puis il est appelé à l'Ecole forestière de Nancy et chargé provisoirement du cours d'économie forestière et d'aménagement. Peu après, il devient professeur titulaire. En 1926, il fut admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Le professeur défunt a beaucoup publié; il fut, pendant de nombreuses années et jusqu'à sa fin, un collaborateur très actif de la *Revue des eaux et forêts.* Ses publications principales concernent surtout l'histoire des forêts et l'économie forestière, domaines dans lesquels il était devenu une autorité incontestée. Il a condensé ses nom-

breuses études sur ces diverses questions dans son livre bien connu : *L'économie forestière,* en trois volumes et dont il a paru une 2e édition.

Le professeur Huffel connaissait bien la Suisse, où il a fait de fréquents séjours; il entretenait d'étroites relations avec plusieurs de ses sylviculteurs; il fit toujours preuve de bienveillance et d'un

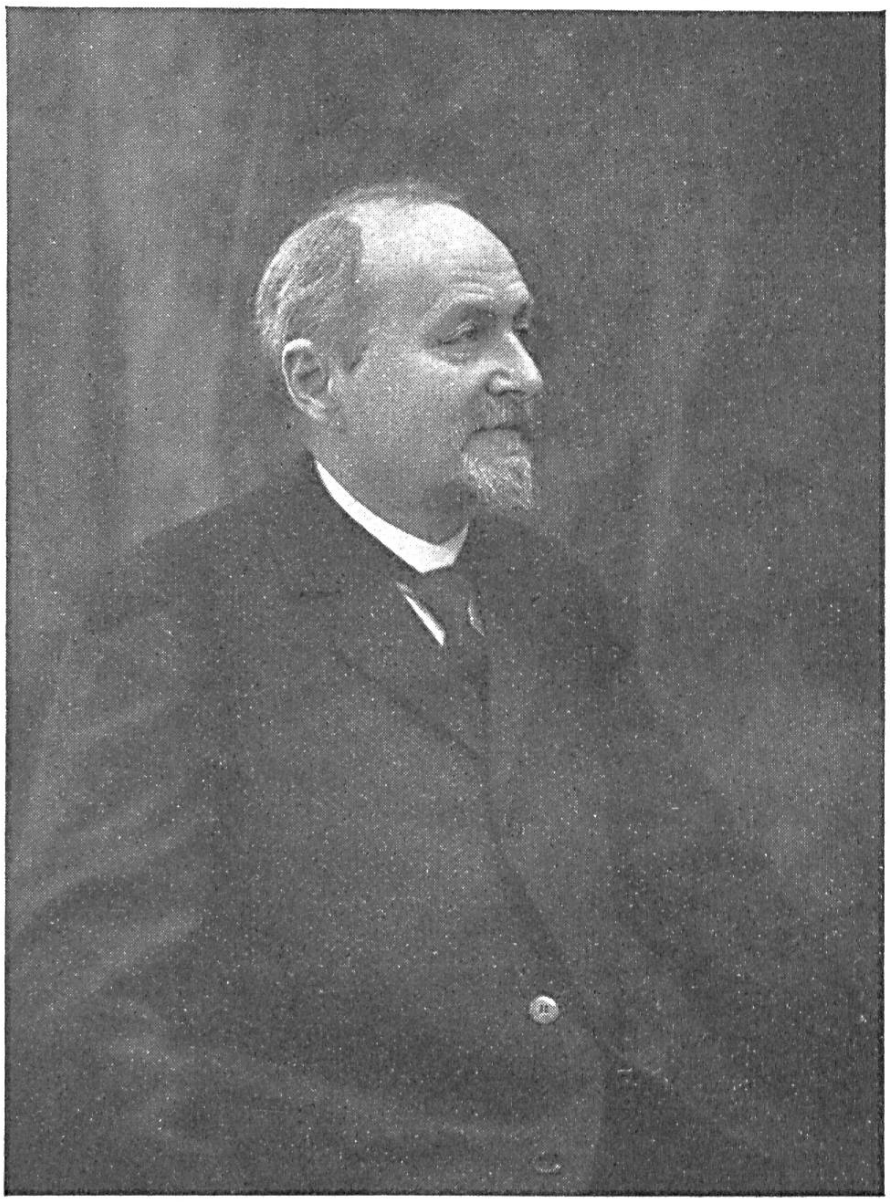

Phot. J. Barco. à Nancy.

M. Gustave Huffel
1858—1935

intérêt éclairé à l'égard du mouvement forestier de notre pays. En reconnaissance de ses grands mérites et de la bienveillance qu'il n'a cessé de témoigner à la Société forestière suisse, celle-ci lui avait décerné le titre de *membre d'honneur.*

A différentes reprises, M. Huffel est venu passer ses vacances, avec sa famille, sur les bords du lac de Zoug. Nous eûmes alors souvent l'occasion et la joie de prendre contact avec lui.

En 1900, le défunt avait assisté au congrès, en Suisse, de « l'Association internationale des stations de recherches forestières ».

Nous conserverons de cet homme de haute culture, si loyal, de ce savant chercheur, un fidèle et reconnaissant souvenir.

(Tr. : H. B.) *Ph. Flury.*

AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ.

Procès-verbal de l'assemblée générale de la Société forestière suisse, à Coire, les 25 et 26 août 1935.

Le dimanche 25 août, à 17 heures, le 92me congrès de la Société forestière suisse débutait dans la salle des séances du Grand Conseil, à Coire.

Le président du comité local, M. le Conseiller d'Etat *Seb. Capaul,* ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux participants à cette première assemblée administrative. L'importance de la forêt n'est, nous assure l'orateur, nulle part mieux comprise que dans les Grisons dont elle est devenue, en quelque sorte, la suprême ressource.

Après avoir constaté que l'assemblée a été régulièrement convoquée, le président propose de désigner comme scrutateurs MM. *B. Gartmann,* inspecteur forestier à Schiers, et *A. Remy,* inspecteur forestier à Bulle; comme secrétaires, MM. *O. Winkler,* adjoint à St-Gall, et *E. Badoux,* ingénieur forestier à Zurich. Ces propositions sont acceptées.

Le bureau ainsi constitué, la parole est donnée au président du Comité permanent pour la lecture du rapport annuel. Cet excellent exposé des faits saillants de l'année forestière écoulée, qui a paru *in extenso* dans le nº 9 du « Journal forestier », est suivi avec l'intérêt le plus soutenu, vivement applaudi et accepté à l'unanimité, avec remerciements à son auteur.

M. *F. Grivaz,* caissier du C. P., donne ensuite un aperçu des comptes de l'exercice 1934/1935 et présente le budget établi pour 1935/1936 (voir le résumé paru dans le nº 8 du « Journal forestier »). Les recettes ont été de 22.553,90 fr., contre 22.138,45 fr. aux dépenses, d'où un boni de 415,45 fr., alors que le budget prévoyait un déficit de 1000 fr. Cet heureux résultat est dû au fait que les périodiques ont rapporté plus que prévu et que le Comité permanent, en se réunissant moins souvent, a réalisé une notable économie. Le fonds Morsier s'est enrichi de 585,20 fr. M. *W. Omlin,* inspecteur des forêts à Sarnen, au nom des reviseurs des comptes — M. *F. Aubert,* inspecteur forestier à Rolle et lui-même — donne lecture du rapport de vérification et propose à l'assemblée de donner décharge au comité, avec remerciements au caissier pour son excellente gestion. Le budget proposé est adopté sans changements, à l'unanimité.

L'orientation de M. l'inspecteur fédéral des forêts *A. Henne* sur